

compagnie me proposa de se charger, pour la modique somme de dix francs, de me culotter une pipe. Comme je n'ai pas l'honneur d'être fumeur, cette proposition me parut, je l'avoue, parfaitement malpropre et je la repoussai avec un geste d'horreur. Le tambour fut très-piqué ; je ne savais pas à cette époque que la spécialité des tambours était non-seulement d'astiquer le fourniment des gardes nationaux, mais de culotter leurs pipes. Il me répondit en me toisant du regard comme un vieux de la vieille toise un conscrit : " Le colonel de la légion est moins dégoûté que vous. Savez-vous bien qu'il m'a donné vingt francs pour la dernière pipe que je lui ai culottée ?

—Chacun son goût, lui répondis-je. J'aime à boire tout seul dans mon verre."

Le tambour ne répliqua pas, mais le semestre suivant j'eus trois gardes à monter au lieu de deux. Plus habile, je me serais fait culotter pour dix francs une pipe, dont j'aurais fait hommage au premier chiffonnier venu. De la sorte j'aurais fait trois heureux : le tambour aurait eu ses dix francs, le chiffonnier la pipe culottée, et j'aurais eu, moi, une garde de moins, ce qui n'est pas à dédaigner.

J'ai eu la curiosité de demander à un fumeur de profession en quoi consistait la supériorité de la pipe culottée. Il m'a répondu qu'elle était beaucoup plus douce à fumer que la pipe neuve, parce que, enduite d'une espèce de vernis par l'usage,—hélas ! peut-être aussi par la salive,—elle n'envoyait pas à la bouche cette saveur terreuse qu'y envoie la pipe nouvelle. De là, sans doute, la physionomie satisfaite du fumeur émérite de droite qui, la calotte sur la tête et les lunettes sur le nez, semble sa-

vourer avec volupté chaque bouffée qu'il aspire, tandis que son vis-à-vis, placé à gauche, fait une grimace désespérée, en ôtant de sa bouche la pipe qu'il essaye pour la première fois.

Quant à ces beaux fils à tous crins qui devisent en buvant leur absinthe, pour se préparer à l'action la plus importante de leur journée, le dîner, ce sont des fumeurs de cigares. Tout le monde n'aime pas l'odeur du cigare, et madame Anaïs Segalas dit à l'allumette chimique, dans son dernier volume de poésies :

Ah ! fuis loin du cigare, au parfum de bivac !

Ivry. Jarnac
Furent moins de fumée. Il remplace en barbare
Les éclairs de l'esprit par l'éclair du tabac,
Que de salons fermés pour cause de cigare !

Bien des gens répondront à cela qu'il y a cigares et cigares. Cette observation ne manque point de justesse, car, outre le cigare ordinaire, le cigare démocratique et social, qui se vend cinq centimes, et qu'on fait avec le tabac indigène, on distingue les *cigares étrangers*, 10 centimes ; les *mil-lires*, 15 centimes ; les *regalias*, 20 centimes : tous cigares fabriqués en France, mais avec des tabacs achetés au dehors, et originaires pour la plupart de Virginie, de Maryland, de Varinas, de Porto-Rico et de Latakîeh. Puis viennent les cigares arrivant tout fabriqués du dehors : les *londres*, les *regalias extra*, les *cazadores*, les *panetellas* et les *imperiales*, qui viennent de Cuba, et les *cuartas* et les *terceras*, qui viennent en droite ligne de Manille. Un gourmet de tabac doit distinguer à la première aspiration l'origine du cigare qu'il déguste, comme un gourmet en vin distingue le cru de Beaume, du Volnay ou du Nuits.